

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 03 avril 2015

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le Vendredi 3 avril 2015 à 19 heures 30, à la salle communale d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain lebouc, Thierry Beaudou, Matthieu Claeys, Christian Dermont, Natacha Beaufiles, Catherine Benoits et Céline Cantrel.

Absents excusés: Christophe Baudin, Laurent Thafournel, Jean-Marie Stravaux et Anthony Carlès.

Pouvoirs : Laurent Thafournel donne pouvoir à Alain Lebouc
Christophe Baudin donne pouvoir à Thierry Beaudou
Jean-Marie Stravaux donne pouvoir à Christian Dermont

Catherine Benoits est nommée secrétaire de séance.

Modification de l'ordre du jour

Monsieur le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour cinq délibérations :

1. Marché d'Appel d'Offres « Rénovation des toitures du clocher et de la sacristie de l'église Saint-Pierre ».
2. Validation du tableau de classement des Voiries.
3. Modification Statuts du SIVOSSE de Doudeville.
4. Avenant Contrat de Régie de Recettes.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 27 février 2015 à l'unanimité.

Arrêté n°1/2015

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a pris un arrêté municipal concernant la réglementation de la circulation pour le « Grand Prix Cycliste du 5 avril 2015 ».

Rapport des commissions

<u>Commission</u>	<u>Délegués</u>	<u>Remarques</u>
Finances	Alain Lebouc	Réunion de la commission le 26 mars pour la Préparation du Budget Primitif 2015, réflexion sur les taux des taxes : CFE/TH/TFB/TFNB.
SMBV	Christian Dermont	Inauguration du Bassin d'Oherville, le coût de l'opération s'élève à 4 834 080.00 € TTC
SIVOSSE	Céline Cantrel	Vote du CA 2014 et du Budget 2015.

SIAEPA	Alain Lebouc	Validation du CA 2014 et vote du BP 2015
COM COM	Alain Lebouc	Validation du CA 2014 et vote du BP 2015. Les taux des taxes intercommunales (TH, TNB, TFNB, CFE, ... ont été reportés à taux constants idem pour le Taux de la TEOM. <i>A noter : Monsieur le maire rappelle qu'il a voté contre le projet de construction d'une salle multi-activités sur le territoire de la Com Com. Cette construction est évaluée à 3 ou 4 millions d'€uros. Hormis les subventions potentielles pouvant être accordées à ce type d'équipement, le coût de fonctionnement qui risque d'être élevé sera à la charge de la Com Com.</i> <i>On peut également s'interroger sur la pertinence d'un tel projet.</i>

Délibérations

N°D2015-04-10

Marché d'Appel d'Offres « Rénovation des toitures du Clocher et de la Sacristie de l'église Saint-Pierre »

Monsieur le maire donne lecture du Procès-Verbal de la Commission d'Appel d'Offres qui a lieu le 3 avril 2015 à 19 heures.

Trois Entreprises ont répondu :

1. Entreprise MORIN-FEREC pour un montant de 25 146.40 HT
2. Entreprise Remy DUPUIS pour un montant de 31 644.05 HT
3. Entreprise Baudouin HENRY pour un montant de 18 191.39 H.T

L'Entreprise qui a été retenue est celle de M. Baudouin HENRY dont le montant du devis s'élève à 18 191.39 € H.T.

N°D2015-04-11

Validation du Tableau de classement des voiries

Monsieur le maire donne lecture du tableau de classement des voiries mis à jour intégrant le Chemin Rural n° 14 (CR 14) La Ruelle.

Le CR 14 est désormais classé Voirie Communale n°14 (VC 14) sur 323 m

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil valide ce tableau de classement des voiries.

N°D2015-04-12

Modification des Statuts du SIVOSSE de Doudeville.

Monsieur le Maire donne lecture de la modification des statuts du SIVOSSE de Doudeville. (Modification de l'adresse du siège social)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide la modification des statuts du SIVOSSE de Doudeville.

N°D2015-04-13**Convention de servitudes de passage de canalisation souterraine**

Monsieur le Maire rappelle la création d'un réseau d'eaux pluviales dans le cadre des travaux de réfection de la voirie VC 401 effectués au cours de l'année 2011. Travaux en commun avec les communes de Berville-en-Caux et de Doudeville.

Il précise que la création de ce réseau d'évacuation des eaux pluviales avait nécessité le passage d'une canalisation en terrains privés.

Les propriétaires concernés avaient donné leur accord verbal pour l'établissement de cette canalisation sur leur propriété et il propose d'officialiser cet accord, par un acte authentique devant notaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- qu'une servitude sur fonds privés sera instituée au profit de la commune d'Amfreville-Les-Champs sur les parcelles cadastrales A 315 ; A 290 et A 301 pour la pose d'une canalisation souterraine de collecte des eaux pluviales dans le cadre des travaux de réfection de la voirie VC 401 route de Bosc Mare ;
- de confier à Maître Isabelle Bretteville, notaire, la rédaction des actes authentiques pour officialiser ces servitudes et l'accomplissement des formalités de publication à la conservation des hypothèques ;
- Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et les documents à intervenir.

N°D2015-04-14**Avenant contrat de Régie de Recettes : Concessions cimetièr**

Monsieur le maire demande une modification du contrat de Régie de Recettes.

Il faudrait établir un avenant stipulant le droit d'encaisser les frais de règlement d'acquisition des concessions du cimetière.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte cet avenant.

Cet avenant sera soumis à l'accord de Monsieur le receveur municipal de la Trésorerie de Doudeville.

N°D2015-04-15**Contrat de maintenance Eclairage Public**

Après présentation du projet de contrat de maintenance de l'Eclairage Public proposé par le SDE 76 et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil accepte d'adhérer au contrat de maintenance du SDE 76 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

N°D2015-04-16**Attribution des Subventions 2015.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des demandes de subventions.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide d'inscrire

au Budget Primitif 2015 les subventions suivantes sous réserve des documents attendus des différentes associations.

SUBVENTIONS	2015
Coopérative scolaire Ecole Breton	150.00 €
Club Rugby d'Yvetot	60.00 €
Lutte contre le cancer	50.00 €
Croix-Rouge	45.00 €
ADMR	100.00 €
Le Bercail Saint Denis	50.00 €
Ecole Ste Marie	500.00 €
AACD	440.00 €
Club des Echecs de Doudeville	30.00 €
Club Hand-Ball de Doudeville	60.00 €
G.E.I.S.T- DIM Cany-Barville	50.00 €
S P A (St-Aubin-sur-Scie)	150.00 €
Coopérative scolaire Ecole Mensire	60.00 €
Fondation du Patrimoine	50.00 €
CAUE	51.00 €
CLIC	50.00 €
Club Karaté d'Yerville	15.00 €
Association Mam Ô comme 3 Pommes	50.00 €
TOTAL PREVISIONNEL	1991.00 €

A noter le conseil municipal décide d'une augmentation exceptionnelle de 10% de la subvention accordée à l'AACD suite au courrier de Monsieur le Président évoquant le déficit de cette association faisant suite entre autre aux diminutions des subventions de l'Etat.

N°D2015-04-17

Vote du Taux des 4 Taxes Locales

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de porter le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à 0 % et de maintenir les ressources fiscales à taux constants pour l'année 2015.

Produit fiscal attendu à variation différenciée :

TAXE	Taux proposé	Produit attendu
Taxe Habitation (TH)	9.97 %	9681.00 €
Taxe Foncière bâti (TFB)	10.08 %	1381.00 €
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB)	26.81 %	8901.00 €
Contribution Foncière Entreprise (CFE)	0.00 %	0
	TOTAL	24 963.00 €

N°D2015-04-18**Fonds d'Aide Aux Jeunes et Fonds de Solidarité Logement**

Monsieur le maire propose au conseil municipal de renouveler la convention pour le Fonds d'Aide aux Jeunes qui est calculé sur la base de 0.23 € par habitant et le Fonds de solidarité Logement

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte de renouveler la convention pour un montant de 41.63 €.

N°D2015-04-19**AACD**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler pour l'année 2015 sa participation au projet éducatif local et d'adhérer à l'Association-jeunesse du Canton de Doudeville (AACD) en :

- votant une subvention d'un montant de 440.00 € (*augmentation exceptionnelle de 10%*) qui sera versée à réception du titre à la Mairie d'Yvecrique coordinatrice administrative des subventions qui reversera l'ensemble des subventions en un mandat,

- renouvelant l'adhésion à l'AACD, structure support du Projet Educatif Local et d'autoriser son président à signer la convention avec Monsieur le Préfet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les propositions ci-dessus.

N°D2015-04-20**Redevance France Télécom**

Vu l'article L. 2122 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 47 du code des postes et communications électroniques ;

Vu l'article L.2322-4 du code général de la propriété des personnes publiques,

Le montant des redevances du domaine des collectivités territoriales est arrondi à l'euro le plus proche, la fraction d'euro égale à 0,50 étant comptée pour 1 ;

Vu le décret 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications ;

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public routier, au titre de l'année 2015, selon le barème suivant :

- pour les infrastructures souterraines, par Km et par artère (fourreau contenant ou non des câbles ou câbles en pleine terre) : **40.40 €**,
- pour les infrastructures aériennes, par Km et par artère (ensemble de câbles tirés entre deux supports) : **53.87 €**,
- pour les autres installations, par m² au sol : **26.94 €**.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire et le Trésorier de l'exécution de la présente décision, chacun en ce qui le concerne.

N°D2015-04-21

Budget Primitif 2015

Le Budget Primitif de l'année 2015 est présenté au conseil municipal.

FUNCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT
CRÉDITS DE FUNCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	200 141,68	102 417,81
RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
002 RÉSULTATS DE FUNCTIONNEMENT REPORTÉS		97 723,87
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	200 141,68	200 141,68

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	82 695,81	82 553,76
RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	21 196,99	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ		21 339,04

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	103 892,80	103 892,80
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	304 034,48	304 034,48
------------------------	-------------------	-------------------

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte et vote le budget 2015.

N°D2015-04-22**Validation de la modification des Statuts du Syndicat d'Eau**

Monsieur le Maire donne lecture de la modification des statuts du SIAEPA de Doudeville.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide la modification des statuts du Syndicat d'Eau de Doudeville.

Questions & Informations diverses
--

Christian Dermont signale qu'il a retrouvé ouvert par le vent le boîtier de l'armoire de l'éclairage public, rue de La Mare des Saules. Le boîtier a été scotché.

Monsieur le maire le remercie et contactera l'entreprise la semaine prochaine pour remédier à la situation.

Suivi de la Gestion du Cimetière : Matthieu CLAEYS

Matthieu Claeys 2^{ème} Adjoint présente la mise à jour du plan du cimetière. Cette mise à jour concerne d'une part les emplacements disponibles et d'autre part les premières concessions devant faire l'objet de la procédure de reprises de concession.

Cinq concessions feront l'objet de cette procédure et la concession d'un soldat de la Grande Guerre fera l'objet d'une remise en état aux frais de la commune conformément aux obligations communales en matière d'entretien des tombes des « anciens combattants ».

Cérémonies à venir

- **Course Cycliste le dimanche 5 avril**

Les habitants de la commune sont invités à venir applaudir les cyclistes le long du parcours.

- **Cérémonie des déportés le dimanche 26 avril**

- **RDV pour nettoyer le monument aux morts le samedi 18 avril 2015.**

- **Fête des Mères le samedi 30 mai**

Une invitation sera envoyée à toutes les mamans.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h00 et ont signé le registre les membres présents.

La prochaine réunion est prévue courant juin 2015.

**Liste des Délibérations de la séance du Conseil Municipal
du 03/04/2015**

N°D2015-04-10	Marché Appel d'Offres Rénovation toitures de l'Eglise
N°D2015-04-11	Validation du Tableau de classement des voiries
N°D2015-04-12	Modification Statuts du SIVOSSE de Doudeville
N°D2015-04-13	Convention Servitudes de passage de canalisation souterraine
N°D2015-04-14	Contrat de maintenance Eclairage Public
N°D2015-04-15	Attribution des Subventions 2015
N°D2015-04-16	Vote du Taux des 4 Taxes Locales
N°D2015-04-17	Fonds d'Aides aux Jeunes et Fonds de Solidarité Logement
N°D2015-04-18	AACD
N°D2015-04-19	Redevance France Télécom
N°D2015-04-20	Budget Primitif 2015
N°D2015-04-21	Validation modification Statuts Syndicat Eau
N°D2015-04-22	Avenant Régie de Recettes : Concessions cimetièrre

Liste des Membres du Conseil Municipal présents

Nom	Signature ou motif d'absence
Alain Lebouc	
Thierry Beaudou	
Matthieu Claeys	
Christian Dermont	
Catherine Benoits	
Laurent Thafournel	Absent excusé donne pouvoir à Alain Lebouc
Christophe Baudin	Absent excusé donne pouvoir à Thierry Beaudou
Anthony Carlès	Absent excusé
Natacha Beaufiles	
Jean-Marie Stravaux	Absent excusé donne pouvoir à Christian Dermont
Céline Cantrel	